FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 740
Moto-Club — MC ST BARTH 20 MAI 2020
N° d'affiliation — C1357
Date — 18 OCTOBRE 2020
Lieu — SAINT BARTHELEMY DE VALS (26)
Organisateur technique - STEPHANE DANNONAY
E-mail — motoclubstbarth@hotmail.fr
Téléphone — 06.74.51.32.04

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Philippe DUVERT	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*	Liliane DOULCIER	Licence : 248168
Membre du Jury	Amandine FAUGERON	Licence : 199711
Membre du Jury	Jean-Pascal CAILLAT	Licence : 031733
Commissaire technique responsable	Ludovic ARRAZON	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	Bénédicte PERRET	Licence : 263476

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
65 cc	7 ans	12 ans	65 cc	Moto
85 cc	9 ans	15 ans	85 cc	Moto
125 cc	13 ans et +		125 cc 2T	Moto
MX 2 A	13 ans et+sl-125cc		100cc à 125cc2T/de 175cc à 250cc4T	Moto
MX2 B	13 ans et+sl-125cc		100cc à 125cc2T/de 175cc à 250cc4T	Moto
MX1	15 ans et +		de 151cc à 500cc2T/de 251cc à 650 cc4T	Moto
VETERANS ARGENT	40 ans	50 ans	125cc/250cc/450cc	Moto
VETERANS OR	50 ans		125cc/250cc/450cc	Moto

Engagement :

Site Internet ----
Contact ---------- Stéphane DANNONAY
Téléphone ------- 06.74.51.32.04 E-mail--- motoclubstbarth@hotmail.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 8 €
Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ **NON** ☒ **OUI** (*75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical ....

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche ..... **SAINT VALLIER**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) ..... **10 min**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Terrain motocross**

Adresse ..... **La Rostigniere 26240 SAINT BARTHELEMY DE VALS**

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	45
En manche :	45

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	30
En manche :	30

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1500 m**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille ..... **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **60 m**

Nombre d'OCP* **22**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 18/05/2020	Date : 02 JUIN 2020	Date :
MOTO-CLUB ST-BARTH	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL :04 75 55 22 50	Numéro :

HORAIRE DU DIMANCHE 18 OCTOBRE

1° Essai

8h00	MX1	10'
8H12	125 cc	10'
8H24	MX2 A	10'
8H36	MX2 B	10'
8H48	65 cc	10'
9H00	85 cc	10'
9H12	VETERANS	10'

Essai chrono

9H25	MX1	15'
9H45	125 cc	15'
10H05	MX2 A	15'
10H25	MX2 B	15'
10H45	65 cc	15'
11H05	85 cc	15'
11H25	VETERANS	15'

1ére Manche

11H30	MX1	15'+1T

Repas

13H00	65 cc	12'+1T
13H20	85 cc	15'+1T
13H45	125 cc	15'+1T
14H10	MX2 A	15'+1T
14H35	MX2 B	15'+1T
15H00	VETERANS	15'+1T

2 éme Manche

15H25	MX1	15'+1T

Entracte

16H10	65 cc	12'+1T
16H30	85 cc	15'+1T
16H55	125 cc	15'+1T
17H20	MX2 A	15'+1T
17H45	MX2 B	15'+1T
18H10	VETERANS	15'+1T

19H00 **Remise des prix**